



CERCLE NAUTIQUE DE PIRIAC

1 Rue du FORT BARON

44420

PIRIAC SUR MER

Tél club : 02 40 23 51 95

Email : cerclnautique.piriac@orange.fr

Site web : <http://pagesperso-orange.fr/CNPiriac>

12^{ème} Sortie « Vedettes et Voiliers »

Piriac – Port Haliguen - Piriac

Les 28 et 29 mai 2022



La section Plaisance du CNP organise sa 12^{ème} sortie commune ouverte aux vedettes et aux voiliers. Elle vous propose une nouvelle escapade avec une escale à Port Haliguen, Presqu'île de Quiberon

Programme :

1. Départ de Piriac : samedi 28 mai

- sortie avant 8h pour un départ « groupé » devant Piriac (heure à confirmer)
- escale piquenique sur une plage à définir
- Arrivée souhaitée autour de 18h30 à Port Haliguen , puis apéro à la vedette du CNP
- Accueil regroupé (gratuit) au ponton réservé par le CNP.

Pour acquitter votre nuitée au port, soit vous utilisez votre passeport escale, (*dans ce cas n'oubliez pas de signaler votre départ à la capitainerie de Piriac*), soit directement à la Capitainerie de Port Haliguen

2. Repas et nuit :

- Repas au Restaurant l'Atlantique à 37€ pour 30/35 personne TTC, (*réservation repas et règlement au CNP*) **RDV au restaurant à 20h précises**
- Nuit à bord ou à l'hôtel Port Haliguen, 6 chambres doubles de 82 à 110€ + 9€.50 par personne pour le Petit-déjeuner (réservation nominative et règlement chambre sur place)

3. Retour Piriac: dimanche 29 mai, suivant météo

- Soit balade pédestre sur sentier côtier
- soit départ groupé pour une escale « piquenique » sur une plage à définir
- soit retour libre
- arrivée souhaitée pour tous à Piriac vers 18h pour faire le bilan de cette 12^{ème} sortie et Verre de l'Amitié à la vedette du CNP.

Pré-inscription indispensable le plus tôt possible par mail au cnpiriac@orange.fr

Confirmation et règlement de vos réservations

Au plus tard, le Samedi 14 mai à 17h - Bureau du CNP capitainerie.

Vendredi 27 mai à 17h, au CNP, nous affinerons les derniers préparatifs de notre croisière.

Plus de renseignement Dany Payen : 06 74 47 02 62

Rappel : les équipages embarqués et la décision de sortir en mer sont de la seule responsabilité des propriétaires ou des skippers des bateaux participants.

